

Paris, le 15 octobre 2025

**Christian BAPTISTE**

**Béatrice BELLAY**

**Elie CALIFER**

**Philippe NAILLET**

**Jiovanny WILLIAM**

Députés des pays des  
océans

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **BUDGET 2026 : la preuve que nos Outre-mer ne comptent pas**

Depuis notre élection, nous avons choisi la voie du dialogue, de la concertation, de la proposition et du travail constructif avec la majorité présidentielle.

Nous avons multiplié les échanges, les auditions, les contributions et les **rapports sur la vie chère, sur la LODEOM, les investissements productifs, ainsi que sur le budget des territoires dits d'Outre-mer.**

Nous avons travaillé avec sérieux, avec la conviction qu'une politique fondée sur la justice économique et sociale et pensions que l'écoute pouvait encore être possible, dans l'intérêt de nos territoires.

Après des mois de discussions, de propositions alternatives documentées, **force est de constater que les promesses de rupture n'étaient qu'un mirage, une carotte longuement agitée pour finalement nous tendre le bâton.**

À la lecture de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026, les Outre-mer sont appelés à payer solidiairement et disproportionnellement la note de la mauvaise gestion des finances à l'échelle nationale.

Nous contestons premièrement les atteintes assumées à l'égard des populations les plus vulnérables. Le gel des prestations sociales au titre de l'année 2026, la sous-indexation des pensions pour la période 2027-2030. Il s'agit d'un choc redistributif négatif pour des ménages dits ultramarins où la part des revenus de transfert est plus élevée que dans l'Hexagone. L'augmentation des franchises et du reste à charge en matière médicale est en outre inadmissible au sein de territoires marqués par des comorbidités. La baisse de l'ONDAM dans des territoires à sous-densité médicale et aux hôpitaux en tension peut dégrader l'accès aux soins dans nos territoires. La copie n'est donc pas bonne et accroît le risque sanitaire et social dans nos territoires.

Par ailleurs, les mécanismes de soutien à l'économie et aux entreprises locales, conçus pour compenser un retard de développement structurel avéré -et jusqu'ici non compensé- sont durement affectés. Le constat est rude : un **coup de rabot de 343 millions d'euros** sur le dispositif **LODEOM**.

Derrière ces chiffres, des milliers de familles, de **petites entreprises de moins de 11 salariés**, d'**artisans**, de **commerçants** et d'**exploitations agricoles** seront directement affectés.

Ces mesures, présentées comme "techniques", sont en réalité profondément politiques. Elles touchent au cœur même de nos économies locales : **elles réduisent notre capacité à produire, à employer, à exister, en portant atteinte aux allègements de charges sociales relatives à la maladie, à la vieillesse, à l'assurance chômage et aux retraites**. C'est aussi **s'attaquer aux mesures de soutien à l'emploi, au développement économique, au pouvoir d'achat des salariés, le tout sans études d'impact sectorielles et territoriales**.

De plus, l'**article 7** du projet de loi, qui réforme la défiscalisation outre-mer, **fait peser un risque majeur sur l'investissement productif. Un rabot supplémentaire sera porté sur les crédits d'impôts aux entreprises**.

Sous couvert d'écologie, c'est une nouvelle restriction budgétaire qui viendra encore freiner les secteurs de la construction, du tourisme ou des énergies renouvelables dans nos territoires.

Et comme si cela ne suffisait pas, le **discours de politique générale du ministre** a achevé de révéler le décalage du gouvernement face à nos réalités. Si, à cette occasion, le Premier ministre Sébastien LECORNU a bien fait état de la "vie chère" dans nos territoires, la découverte de ce rabot fait craindre une déconnection d'une particulière gravité vis-à-vis de nos défis économiques et sociaux.

Dans cette même déclaration faite au Sénat ce jour, le Premier ministre Sébastien LECORNU a indiqué avoir hérité d'un projet de loi de finances déjà constitué, puis, afin de respecter les délais constitutionnels, a « fait évoluer la copie sur les points les plus saillants, suite à ses nombreuses consultations ».

Nous en déduisons que les Outre-mer n'ont pas été traités comme une priorité.

Lui qui pourtant a occupé les fonctions de Ministre des Outre-mer de 2020 à 2022.

Nous resterons du côté de celles et ceux qui espèrent et non de celui de ceux qui renoncent.

**Aussi, ce jeudi, notre vote sera sans ambiguïté : en faveur de la censure d'un gouvernement qui réaffirme de manière ostensible son désamour à l'égard des territoires d'Outre-mer et de leurs populations.**

Cette censure se veut être une alerte pour un Gouvernement qui doit mériter la confiance de nos territoires.